

Le fil rouge

REVUE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE
N°79-12 €



Elbeuf plus rouge que Louviers? p.3



**Le livre noir des journalistes
de Paris-Normandie.**

p. 12

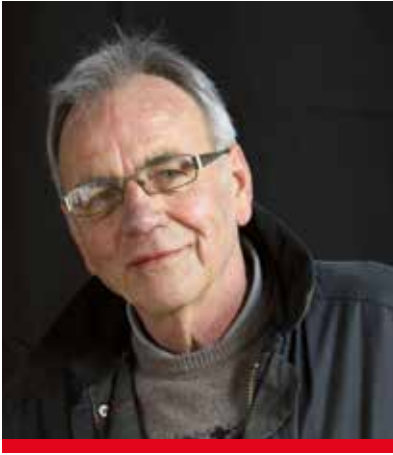


**Charles Marck: « Sur les routes
que j'ai parcourues ».**

p. 18



**Christophe Callay, secrétaire
général de l'Union départementale
des syndicats CGT.** p. 24



Sommaire

Page 2

Editorial: Contre la criminalisation des actions revendicatives

Page 3 à 11

Elbeuf plus rouge que Louviers? Les ouvriers d'Elbeuf et de Louviers (des origines à 1940).

Pages 12 à 16

Le livre noir des journalistes de Paris-Normandie.

Page 18 à 19

Charles Marck: « Sur les routes que j'ai parcourues ».

Page 20

Assemblée de la rentrée de l'Union départementale des syndicats CGT.

Pages 21 à 22

Bas salaires et mauvaises conditions de travail.

Page 23

Bibliothèque du syndicat et de l'Union locale.

Page 24

Christophe Callay, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT.

Contre la criminalisation des actions revendicatives

En mars dernier, lors du conseil municipal de Grand-Quevilly, l'opposition d'extrême droite, Reconquête d'Eric Zemmour, a voté contre une délibération de la majorité de gauche qui visait à mettre à disposition gratuitement des locaux à la CFDT et à la CGT. Dans la tribune du journal municipal qui suivait, ce parti, de plus en plus ouvertement virulent à l'égard de tout ce qui touche au mouvement syndical, s'en est pris particulièrement à la CGT.

Une telle posture, au sein d'un conseil municipal, lieu privilégié, par définition, de la démocratie locale, peut paraître anodine. Dans tous les cas, elle n'est pas apparue à la surface de l'actualité même si elle est porteuse d'un message d'une clarté limpide concernant la place et le rôle des organisations syndicales dans une société livrée à l'ultralibéralisme. On retrouve cette hargne, cette volonté de mettre au pas toute forme de contestation, qui ne concerne pas seulement les organisations syndicales, mais toutes les associations qui, de près ou de loin manifestent contre la dictature de la finance et du capital. Le consensus entre les partis de droite et les partis de l'extrême droite est évident pour tenter de museler ceux qui luttent

Ce vote des élus de l'extrême droite au conseil municipal de Grand-Quevilly est à mettre en relation avec la convocation récente de Sébastien Ménesplier, secrétaire de la Fédération CGT Mines et Energie, à la gendarmerie d'Annonay, ancien fief du ministre du Travail, Olivier Dussopt. En pointe de la contestation contre la réforme des retraites, le dirigeant de la CGT s'est en effet illustré par nombre d'actions symboliques, dont celles des Robins des bois, pour des mises en sobriété électrique et des coupures de courant. Personne ne se trompe sur le caractère éminemment politique d'une telle convocation, c'est d'ailleurs la première fois depuis des décennies qu'un dirigeant de la Confédération Générale du Travail est visé directement par une procédure judiciaire. Au total, ce sont près de 1000 militants et dirigeants cégétistes, dont 400 issus de la Fédération Mines et Energie, qui sont menacés de licenciements et de mesures disciplinaires. Comment ne pas rappeler que tous ces syndicalistes, en outre, n'ont fait que s'opposer à la libéralisation de l'énergie qui pénalise des millions de personnes qui se retrouvent aujourd'hui en difficulté. Ils sont des Robins des bois et ils l'assument fièrement.

Le pouvoir n'a jamais accepté, à quelques rares exceptions, le fait syndical. La permanence des points de friction entre syndicalistes et autorités a doté les pouvoirs publics d'un arsenal juridique spécifique. Le répertoire des poursuites anti-ouvrières fait ainsi la part belle aux atteintes à la liberté du travail et il n'est pas rare que des syndicalistes aient à répondre de délits d'expression, écrite ou orale, de rassemblement et de manifestation. On peut être fondé, légitimement, de parler de criminalisation de l'activité syndicale. Cette actualité nous permet de souligner la récente publication de Michel Pigenet *L'Etat contre les syndicalistes* dans la collection Repères Historiques de notre Institut national.

Jacky Maussion

**POUR ACCÉDER À
NOTRE SITE : ihscgt76.fr**



N° 79 – 23^e année
Édité par l'IHS CGT 76
Courriel: ihscgt76@laposte.net
Site: <https://ihscgt76.fr/>

N° ISSN: 1625-4503
N° Siret: 7529047220028

Directeur: Jacky Maussion
Responsable de la publication:
Jacky Maussion, Alain Bozec,
Sylvain Brière, Grégory Laloyer.

Ont participé à ce numéro:
Pierre Largesse, Jacky Maussion.

Iconographie : Pierre Largesse dont photo de Une : Elbeuf, grève en 1923, Jacky Maussion, archives du syndicat CGT de Paris-Normandie.

Conception graphique: Médiris
07 67 62 98 21 / www.mediris.fr
Numéro d'émetteur: 522992.

Imprimerie: Déposé par éole.



1

Elbeuf plus rouge que Louviers ?

Les ouvriers d'Elbeuf et de Louviers (des origines à 1940)

Dès le XII^e siècle, des drapiers apparaissent à Louviers. Au XV^e siècle à Elbeuf. Les rapports sociaux entre les fabricants et leurs ouvriers et ouvrières découlent du travail effectué, du salaire et du moyen légal de régler les différends ; autrement dit, de la réglementation du travail. Notre article a pour but d'exposer le comportement social et politique des deux villes.

1 Les premières mécaniques à filer : Mule Jenny-100 broches.

Le recrutement d'ouvriers et d'ouvrières crée une rivalité entre les fabricants qui en recherchent dans les villages du plateau du Neubourg, pour filer, carder, tisser la laine. Dans quelle mesure les salariés ont-ils pu, de ce fait discuter du salaire qui leur sera versé ? Nous l'ignorons. C'est en ville que se fait la teinture en fil ou en drap et les autres étapes du drap tissé (brossage, tonte, etc.).

Les prémices du mouvement ouvrier ont pour première cause **la question du salaire** ; mais il y a le fait de la subordination absolue à l'employeur et en

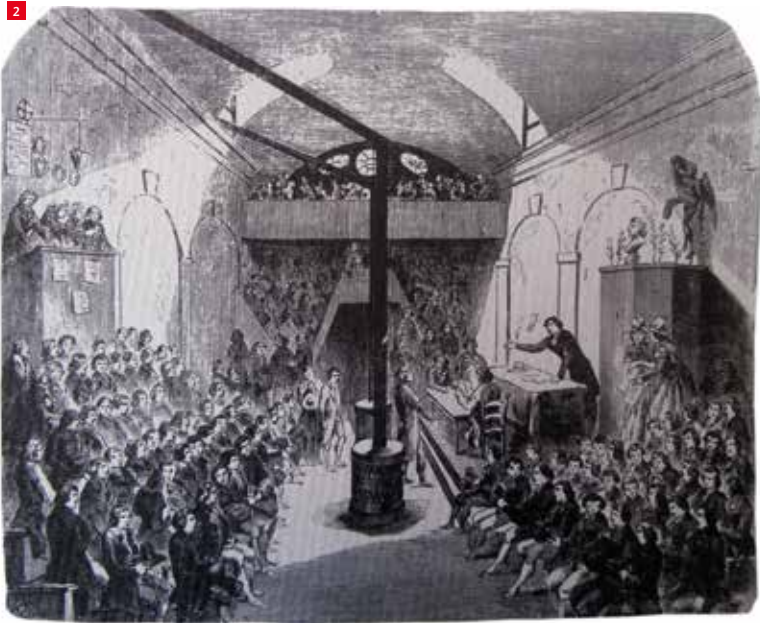
riposte, le droit de défense communautaire. Très tôt, le (la) salarié(e) va réagir contre l'injustice sociale, cri de douleur d'une société où la misère des travailleurs croit à la mesure de la richesse du fabricant.

Sous l'Ancien Régime

À Louviers en 1616, le salaire des fileurs à la main était de 60 à 75 centimes par jour ; ils travaillaient de 12 à 15 heures.

La qualification des tisserands, des tondeurs, des

Par Pierre Largesse



2 Société Populaire.

foulonniers, des laineurs, leur donne un moyen de pression qu'ils sauront utiliser sous diverses formes : pacifique (création d'une confrérie, recours au bailli) ou conflictuelle (jusqu'aux grèves, aux sabotages même).

Le 2 avril 1686, une ordonnance prescrite aux compagnons de porter respect à leurs maîtres, établit un barème des salaires à la baisse et interdit de menacer les ouvriers qui acceptaient de travailler à ce taux. Une punition exemplaire ou les galères attendent ceux qui s'attrouperaient en plus grand nombre que deux. Les salariés d'Elbeuf expriment leur colère : « nous nous foutons bien d'une foutue ordonnance comme celle-là ! » s'écrient publiquement deux d'entre eux qui tentent d'élargir leur mouvement. Les troubles s'intensifient au cours des jours suivants. Les compagnons abandonnent les pièces en cours de tissage, jettent des balles de laine à la Seine. Le mouvement prend fin le 20 avril sous la menace des cuirassiers ; six tondeurs sont emprisonnés ; ils l'étaient encore cinq mois après, malgré l'ordre donné par le Parlement de Normandie de les libérer sous caution.

Sur la vie des ouvriers, je cite un rapport de 1770, de Le Pecq de La Cloture qui observe que ceux de Louviers « sont assemblés par centaines dans des ateliers, où l'on fait différents lavages ; d'où l'on peut conclure qu'ils respirent continuellement l'air peu élastique d'une atmosphère humide. Ils en sortent au coucher du soleil, quelques-uns au milieu de la nuit, pour se retirer dans des cabanes, dans des salles basses, étroites, creusées en partie au-dessous du sol, où souvent l'air ne pénètre que par la porte, où

3 Métier Jacquard. XIX^e siècle. Musée de Langogne (Lozère)



l'eau de pluie séjourne dès qu'elle est abondante. C'est dans ce réduit qu'une famille entière, pères, enfants, vieillards, sont souvent couchés pêle-mêle, comme les animaux, sur un lit de planches, que je n'ai pas toujours trouvé suffisamment garni de paille ». Nul doute que cette description peut s'appliquer à Elbeuf.

Les premières mécaniques à filer sont installées à Louviers en 1777, à Elbeuf en 1783. En 1787 on compte 96 jennies à Elbeuf. Il n'y a pas de réactions violentes contre ces mécaniques.

Sur l'aspect politique, **le Cahier des plaintes et doléances** du Tiers Etat d'Elbeuf comme celui de Louviers, est rédigé par les drapiers.

Que se passe-t-il sous la Révolution ?

En mars 1790, à Louviers, le grand manufacturier de Crétot écrit que tous les ouvriers « bénissent la Révolution et sont convaincus que la constitution qu'ils attendent avec impatience, fera leur bonheur en assurant leur liberté. »

Société Populaire Elbeuf et Louviers.

Le président de la Société Populaire de Rouen dénonce la présence dans celle d'Elbeuf de « membres gangrenés d'aristocratie ». « Elle est vraisemblablement la plus conservatrice de Seine-Inférieure » écrira Danièle Pingué. C'est pourquoi se crée la **Société Populaire des Vrais Sans Culottes** que préside François Balleroy soutenu par les nombreux ouvriers ayant déjà une conscience politique. La chute de Robespierre mettra un terme à cette rude poussée sociale et politique.

Mise au point sur une légende tenace.

L'activité économique fut, florissante sous la Terreur grâce aux commandes militaires. C'est ce que Prosper Delarue écrit en 1804 : « la Révolution de 1789,

en abrogeant de fait tous les règlements et en laissant au commerce une liberté entière, devait accroître cette prospérité. L'industrie a fait des progrès sensibles qu'on ne doit qu'à la liberté, et la liberté est l'âme du commerce ».

Contrairement à ce que beaucoup écriront « *cette révolution a été utile à l'industrie* », « *depuis la suppression des jurandes et des règlements (...) les fabriques d'Elbeuf et de Darnétal ont donné une extension prodigieuse à leur activité* »

En fait, les événements, de 1789 au 18 Brumaire auront permis à la bourgeoisie manufacturière qui dirigeait déjà l'économie, d'administrer la politique locale pendant tout le XIX^e siècle.

Au début du XIX^e siècle

Au tournant du siècle, Flavigny et Gosset d'Elbeuf s'associent avec Piéton et Defontenay pour monter un atelier de mécanique pour le cardage et la filature à Louviers. En 1811, 3.000 ouvriers d'Elbeuf travaillent aux mécaniques (hommes, femmes et enfants), ces derniers les plus mal payés naturellement.

L'énergie nécessaire est hydraulique pour Louviers. À Elbeuf par contre, le débit du Puchot ne le permet pas, si bien qu'on installe des manèges de chevaux avant que la première machine à vapeur en 1817 chez Jacques Lécallier, ne fournisse une nouvelle source d'énergie.

La mécanisation continue. Les mécaniques concernent la filature puis le cardage et le brossage du drap fabriqué avant de le tondre. Pour donner une idée du temps gagné, citons Lucien Barbe de Louviers qui écrit qu'avec une brosseuse mécanique, au lieu d'y consacrer deux jours, le travail était réalisé en trois heures.

Construction de grands ateliers.

Concentration de la population en ville et dans les communes d'Orival et de Caudebec

En général, Louviers est calme par rapport à Elbeuf. Pourtant, c'est à Louviers, que se produit une importante grève dans les filatures en septembre 1833 : 1.000 à 1.100 ouvriers fileurs cessent le travail et, si les deux tiers restent chez eux, un tiers manifeste, menaçant même la fabrique de Defontenay-Dibon, avec l'intention de forcer les grilles et de casser les métiers. En 1840, le docteur Villermé évoque les fabriques d'Elbeuf et de Louviers, en avouant qu'il n'a pas visité cette dernière. « *Ses ouvriers gagnent les mêmes salaires que ceux d'Elbeuf et sont du reste dans les mêmes conditions ou à très peu près. Cependant, si j'en crois quelques fabricants de cette dernière ville, il y aurait une légère différence: les ouvriers de Louviers seraient, en général un peu moins laborieux, et un peu moins bien rétribués que ceux d'Elbeuf.* »

1846

À Elbeuf, en mai 1846, le chômage, l'excessive cherté du pain et la livraison d'une nouvelle mécanique de tri de la laine chez l'industriel Félix Aroux (dont on dit qu'elle remplacera les ouvrières trieuses fort nombreuses), suscite une manifestation nocturne de plus de 600 ouvriers. Toutes les vitres de la maison Aroux sont brisées aux chants répétés de *La Marseillaise* et de *La Parisienne*.

Peuple Français, peuples de braves,

La liberté rouvre ses bras!

On nous disait: Soyez esclaves,

Nous avons dit: Soyons soldats!

Soudain Paris, dans sa mémoire,

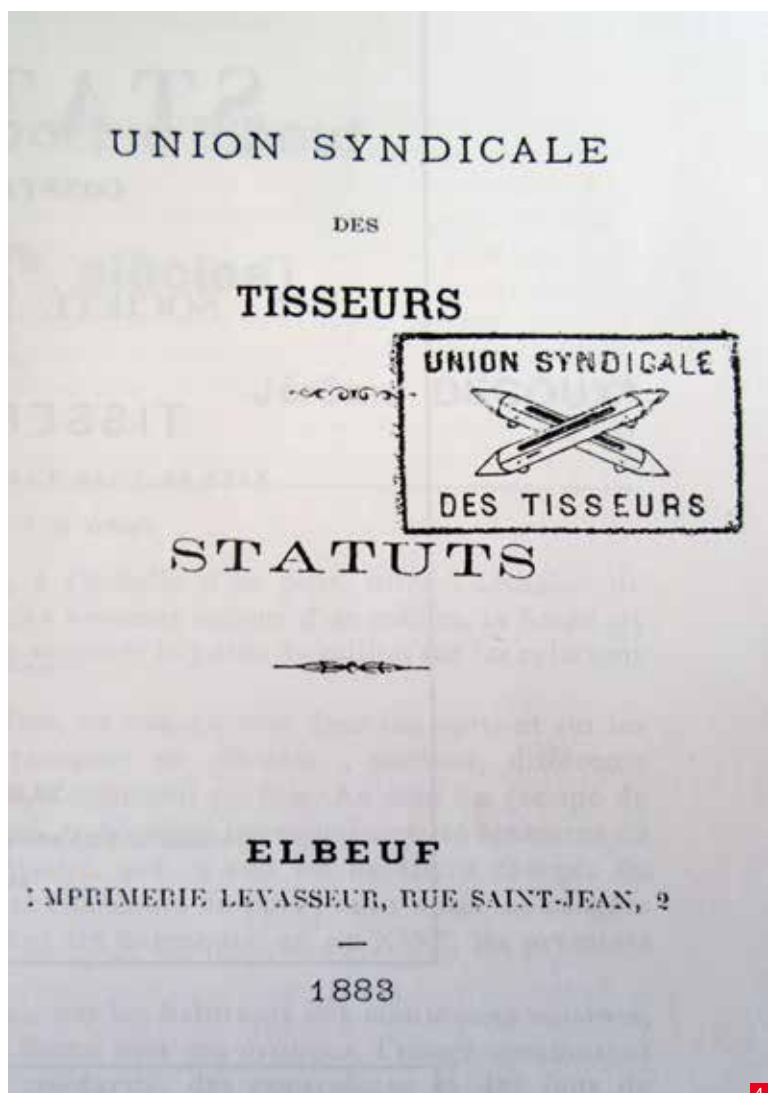
A retrouvé son cri de gloire:

En avant, marchons contre leurs canons,

À travers le fer, le feu des bataillons,

Courons à la victoire!

Courons à la victoire!



L'émeute dure jusqu'à minuit. Le maire, Mathieu Bourdon, réclame d'urgence au préfet l'envoi de trois compagnies d'infanterie. La troupe de 300 hommes, arrive. Sur le port, les ouvriers les envoient dans une

4 Syndicat des Tisseurs.



5 Bourse du travail créée en 1899.

direction opposée. Sous la menace des fusils, la foule se disperse. Dix-huit émeutiers sont arrêtés et transférés à Rouen où ils passent en Cour d'Assises en juillet. La venue des tisserands lyonnais, embauchés après 1830 par Théodore Chennevière pour créer les tissus à dessins (les « nouveautés » qui feront sa fortune), a pu jouer un rôle dans cette agitation. Onze émeutiers sont condamnés d'un mois à deux ans de prison, et tous aux dépens, solidairement. (Sans doute des collectes furent-elles organisées pour payer l'avocat et les amendes).

6 Elbeuf: Bannière lyre ouvrière.

Un mois après les événements, le commissaire de police Michel signale que « les ouvriers sont fiers du succès obtenu et ne reconnaissant plus d'autorité, ils sont prêts à recommencer. » Une agitation sourde, des projets de mise-bas générale des métiers animent les ouvriers « dont l'esprit a considérablement changé ». En 1847, Mathieu Bourdon, maire, écrit au préfet « ... depuis les déplorables événements de mai 1846, l'esprit des ouvriers est si peu rassurant, il est d'ailleurs tellement accessible aux idées d'indiscipline et d'insubordination que lui suggèrent secrètement des hommes malveillants, il est si facile en un mot à s'impressionner de pernicieuses doctrines, que je (n'hésiterai pas à) vous instruire à tout événement des fâcheux symptômes que représente une grève qui pourrait avoir de pénibles conséquences. » En effet leur esprit révolutionnaire se manifestera en avril 1848.

En février 1848

Les événements nationaux sont suivis et partagés intensément par les prolétaires elbeuviens dont l'alphabetisation a progressé. Des réunions parfois quotidiennes rassemblent au Cirque de la rue Lefort des assemblées de 2.000 personnes.

La Deuxième République, instaure (2 mars 1848) le suffrage universel. En 1846 il y avait dans le can-

ton, 423 électeurs; ils seront 9.486. Un Arbre de la Liberté est planté place du Coq le 16 avril (discours, chants, bénédiction).

« La classe ouvrière est à Elbeuf fort nombreuse. Elle travaille par groupes qui se fréquentent, se connaissent et s'entendent. Elle est en présence de chefs d'industrie riches ou paraissant l'être. Entre ces deux parties de la population la ligne de démarcation n'est pas nuancée comme dans les villes qui ne sont pas purement industrielles À l'occasion des élections cette distinction est devenue plus palpable ».

L. Lefaucheur, substitut du Procureur de la République. 5 mai 1848

La constitution du nouveau Conseil municipal va donner lieu à de vifs affrontements. Au début, il n'y avait que des notables. Trois ouvriers sont finalement désignés, malgré les protestations des notables. À Louviers, un tisserand est élu sur une liste qui reste dominée là aussi par la bourgeoisie Cette opposition se retrouve lors des élections au scrutin de liste départemental des 23 et 24 avril 1848.

En Seine-Inférieure le résultat des élections voit le triomphe des notables conservateurs, avec les manufacturiers elbeuviens Victor Grandin et Camille Randoing. Aucun candidat démocrate n'est élu, ni pour Elbeuf Bertrand Espouy tisserand, ni Félix Limet républicain, même pas Frédéric Deschamps, commissaire départemental du gouvernement républicain.

Les prolétaires crient à la trahison et manifestent. La nouvelle de l'émeute de Rouen, si durement répri-



mée par les canons de l'armée – il y a plusieurs dizaines de morts – arrive rapidement à Elbeuf. *On assassine nos frères !* Les émeutiers (hommes, femmes et enfants) édifient des barricades les 28 et 29 avril, entrent dans les maisons bourgeoises où ils s'emparent de fusils de chasse et d'autres armes, poussent des cris de colère et de haine : À bas Grandin, brûlons le beau Grandin. Les tisserands de La Londe se joignent à l'émeute. L'affrontement avec la garde nationale d'Elbeuf, épaulée par la troupe de ligne, dure plus d'une journée. Un ouvrier est tué, peut-être deux, et plusieurs blessés. Le parquet fait procéder à 160 arrestations, 47 personnes sont inculpées. Le procès aura lieu, des condamnations à plusieurs années de prison prononcées

Si le patronat d'Elbeuf est bien sur une position réactionnaire, une individualité s'en distingue, celle d'un patron chrétien, Alexandre Poussin. Il avait écrit à Victor Grandin pour le mettre en garde. « *Le décret du 2 mars (fixant la durée maximum de la journée de travail à 11 heures au lieu de 13 h. 1/2...) a fait naître des exigences qui ne peuvent être comprimées pour l'instant. (On devra poser) forcément la question, à cause des femmes, des enfants et de l'éducation qu'on veut donner aux adultes. (...) il est dangereux de retrancher à des ouvriers un temps dont ils peuvent faire leur profit pour le repos, l'instruction ou tous autres besoins.* » Et ensuite : (en matière de législation sociale) « *l'industrie serait obligée de s'incliner - mais plus tard elle rendrait justice aux moyens violents que j'emploierais pour la guérir; elle ne serait pas obligée comme aujourd'hui de souffrir par où elle a pêché (par son égoïsme et son indifférence)* ».

Une meilleure situation à Louviers

Après les événements révolutionnaires de 1848, l'Académie des Sciences morales et politiques charge Adolphe Blanqui, un de ses membres, de faire une enquête dans les centres industriels de la France. Dans son ouvrage *Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848*, il expose des différences de situation qui sont dues selon lui au degré de concentration de la population ouvrière : « *Aux portes de Rouen, il en existe un exemple remarquable dans les villes d'Elbeuf et de Louviers, toutes deux vouées à la fabrication des draps, et séparées à peine par une distance de 20 kilomètres. La population d'Elbeuf plus concentrée, plus agglomérée, plus urbaine que celle de Louviers, a été de tout temps plus agitée, plus accessible aux perturbateurs.*



Les ouvriers de Louviers, presque tous propriétaires d'un petit champ, plus doux, plus éclairés, plus paisibles que ceux d'Elbeuf, ont conservé quelque chose des traditions pastorales de l'agriculture, et ils se distinguent de leurs voisins par plusieurs traits de supériorité morale. Leurs délassements sont d'une nature plus délicate, et la famille y joue un rôle plus important que parmi les ouvriers d'Elbeuf; ils sont moins avides de lectures et de nouvelles excitantes; ils surveillent davantage leurs enfants, et l'on peut affirmer, sans blesser aucune susceptibilité respectable, qu'ils l'emportent sur les autres classes de travailleurs de cette partie de la Normandie, par la douceur de leurs mœurs et la régularité de leurs habitudes. »

Le Second Empire (1852-1870) est une période où le textile de laine est en expansion (la Guerre de Sécession a entraîné une crise du coton), la mécanisation gagne toutes les étapes de la fabrication, les ventes augmentent grâce au développement du négoce à la recherche de débouchés nouveaux. Des fortunes patronales s'édifient alors que le niveau de vie des ouvriers stagne. La Guerre, la concurrence étrangère et la crise du cardé vont freiner cette expansion.

Louis Reybaud, dans son ouvrage *La Laine*, écrit en 1867.

« *Entre Louviers et Elbeuf, les analogies sont telles qu'on ne peut que les confondre en en parlant. Il a été dans la destinée de ces deux villes que l'une fut le satellite de l'autre, et réciproquement; tantôt Elbeuf a décrit sa marche autour de Louviers, tantôt Louviers autour d'Elbeuf. C'est aujourd'hui de cette façon que se distribuent les rôles. Tandis qu'Elbeuf grandit, on dirait que Louviers décline; les distances sont plus sensibles chaque jour. Il est vrai que d'une ville à l'autre, il n'y a pas en réalité concurrence, mais plutôt association; ce sont deux sièges pour la même industrie, avec un partage des genres et une certaine diversité d'attributions. Par beaucoup de détails, les intérêts se*

7 Louviers : sortie d'usine établissement Breton.



8 Louviers: Établissement À Vandevoorde.

pénètrent et les fabrications se complètent. Elbeuf sur son beau fleuve, Louviers sur de moindres affluents, représentent la draperie normande dans ce qu'elle a de plus achevé et de plus ingénieux. Les deux villes se partagent inégalement plutôt qu'elles ne se disputent l'empire. (...) ».

Second Empire - L'Association Internationale des Travailleurs

Il se crée à Elbeuf un **Comité des fileurs de laine** le 22 septembre 1869. Ses responsables envoient une lettre à chacun des filateurs-patrons les informant que l'association vient de se constituer en Chambre syndicale et désirent discuter de leurs problèmes. La formulation est prudente, mais les filateurs refusent toute discussion.

9 Elbeuf: sortie de l'usine Blin en 1910.

Elbeuf est un des groupes du Cercle d'Etudes Economiques de Rouen et de la Fédération ouvrière rouennaise, qui adhère à la 1^{ère} Internationale. La tendance s'inspire majoritairement de la pensée de Proudhon (et non de celles de Marx ou de Bakounine). Les tisseurs d'Elbeuf y sont représentés par Régnier, Louis Fossard, Eugène Piéton. Ce dernier est délégué au 4^e congrès de l'Internationale tenu à Bâle en 1869.

Ils seront tous arrêtés puis amnistiés le 4 septembre 1870 par l'établissement de la République. Mais en 1871 Fossard et Régnier participeront à la Commune de Paris et sont condamnés à la déportation. La campagne pour l'amnistie inspirera les ouvriers Elbeuviens et même le futur député Lucien Dautresme, républicain radical.

Ce n'est qu'après les élections qui provoquent la chute de Mac Mahon et la victoire des Républicains, que l'étau qui empêchait la classe ouvrière de s'exprimer, se desserre.

La loi Waldeck Rousseau du 21 mars 1884 autorise enfin la création des chambres syndicales, en encadrant étroitement leurs statuts et leur fonctionnement. Cela explique qu'elle ne soit pas bien accueillie. Les tisseurs elbeuviens, par exemple, écrivent au maire en 1887 « *qu'ils n'acceptent pas l'obligation de déclaration et qu'ils passeront outre* ». Dans les deux villes, comme ailleurs, c'est souvent à l'occasion de conflits du travail que les salariés se réunissent pour rédiger un cahier de revendications, créer un syndicat dont ils déposent les statuts avec l'aide des responsables de la Bourse du travail lorsqu'elle existe. La création de la *Confédération Générale*

du Travail en 1895 marque aussi un tournant. Cet essor s'accompagne d'une certaine entente avec des patrons et des élus qui veulent obtenir le soutien des salariés et de leurs organisations dans leur lutte contre le libre-échange, mais aussi aux élections contre les bonapartistes, les monarchistes et l'Église, ce qui aboutit à une reconnaissance de fait des syndicats. Dès avant 1884, il existe 11 Chambres à Elbeuf (elles ne seront plus que 7 en 1892 mais 10 en 1902). **Les syndicats sont reliés à leur Fédération corporative.** Après sept ans de lutte, les ouvriers elbeuviens assistent à l'inauguration de leur Bourse du travail, le 11 juin 1899, grâce à la municipalité de



Charles Mouchel. La Bourse a plusieurs bureaux et une grande Salle de réunion pouvant contenir 7 à 800 personnes, et une autre plus petite au 1^{er} étage.

Une Union fédérative locale sera créée en 1902.

Rien de tel à Louviers, où la situation sociale reste bien calme pendant la deuxième moitié du siècle. L'arrivée à la tête de la municipalité du républicain radical Ernest Thorel, réélu contre les patrons en 1888, ne change rien.

Il faut attendre novembre 1895 pour que la situation évolue, à l'occasion de la grève qui éclate chez Audresset en raison d'une diminution de salaire imposée par la concurrence acharnée entre fabricants. Le patron refuse de négocier et licencie une quinzaine de grévistes. La lutte si aiguë entre le travail et le capital ne s'était pas fait sentir encore à Louviers; désormais, il faudra peut-être compter avec elle.

De fait, d'autres grèves se produisent pour les mêmes raisons dans les mois et les années qui suivent chez Miquel (1896), Breton (1899), Jeuffrain et Miquel (1902), Jeuffrain encore (1903), toujours pour des questions de salaire mais aussi, et c'est nouveau, pour protester contre des licenciements de syndicalistes. Cependant, en 1895 la grève chez Audresset a vu se mettre en place une solidarité ouvrière avec le lancement d'une souscription partagée entre les grévistes. Surtout, à l'occasion des réunions organisées à la mairie dans le but de venir en aide aux chômeurs forcés d'Audresset, on discute de l'éventualité de créer un syndicat. Deux syndicalistes tisseurs d'Elbeuf viennent à Louviers et, à l'issue d'une réunion, qui réunit 200 personnes, le 30 novembre, la décision est prise de former un syndicat. Celui-ci naît officiellement les jours suivants sous l'appellation de **Syndicat des Ouvriers Tisseurs de Louviers** et ne tarde pas à compter 200 membres.

Mais, en 1897, lorsqu'un tisseur est nommé secrétaire du syndicat et conseiller prud'homme, son patron le licencie. Sans ressources et ne retrouvant pas de nouvel employeur, il ne subsiste que grâce à **l'entraide ouvrière** qui se manifeste notamment à Elbeuf, où une fête familiale de solidarité, réunit 500 personnes, et une **collecte** est organisée.

D'autres syndicats voient le jour dans des secteurs non-textiles mais ne durent pas. Cette faiblesse syndicale lovérienne explique l'absence d'union locale, de bourse du travail et de manifestations. Pourtant l'administration a eu peur. Mais c'est bien un syndicalisme atone et à la remorque d'Elbeuf (pour le textile, la métallurgie ou le bâtiment) ou de Sotteville (pour les cheminots) qui existe à Louviers à la veille de la Grande Guerre.

Dans la dernière décennie du siècle on dénombre à **Elbeuf** 8.000 ouvriers du textile (dont 44 % de femmes). À **Louviers** cette proportion est la même.

Tampons et En-têtes



La durée du travail est de 12 heures; les salaires s'échelonnent de 2 F par jour pour une épinceteuse à 3 F 50 et même 7 F pour un tisserand selon la qualification et la productivité. Le tissage à main tend à disparaître. En symbiose avec ce développement du syndicalisme, les partis socialistes jusqu'à leur unité en 1905, organisent à Elbeuf de nombreuses conférences où des centaines d'ouvriers et ouvrières viennent applaudir des orateurs d'envergure nationale, Jean Allemane, Jean Macé, Jules Guesde, Paul Lafargue, Jean-Baptiste Clément, Pierre Renaudel, des anciens communards et même des anarchistes (Louise Michel).

Les discussions sont vives chez les socialistes d'Elbeuf entre réformistes qui soutiennent Millerand ou Albert Thomas, et les révolutionnaires qui soutiennent Jules Guesde ou Edouard Vaillant. Mais après le suicide de Charles Mouchel en octobre 1911, c'est à l'appel de la S.F.I.O. et de toutes les forces de gauche, qu'est organisée la venue au Cirque d'Elbeuf en 1912 de Jaurès,

10 Tampons de syndicats Elbeuf.



11 1936 à Elbeuf.

grand artisan de l'unité des socialistes, qui attirera 4.000 auditeurs. Il était venu soutenir Ernest Poisson un de ses collaborateurs à **L'Humanité**, qui obtiendra près de 46 % des voix dans le canton. Jaurès est accueilli par la musique de la Lyre ouvrière À Louviers en 1914, le candidat socialiste obtient 7,3 % des voix

Pendant la Grande guerre

On tissera jusqu'à 500 km de drap par mois à Elbeuf. C'est seulement en 1917 que le mouvement syndical renaît avec pour premier mot d'ordre la vie chère, mais ensuite l'exigence de mettre fin à la guerre, comme l'ont fait les Russes.

L'Entre-deux guerres

La tension sociale s'aggrave au lendemain de la Grande Guerre. La classe ouvrière dénonce l'enrichissement des **profiteurs de guerre**, la vie chère et les bas salaires, et réclame toujours les 8 heures (accordées finalement par le gouvernement en avril 1919). Pour échapper au mouvement de grève lancé le 31 mai, les patrons de l'industrie textile décident d'appliquer les 8 heures à partir du 16 juin. Surtout, une nouvelle forme d'action apparaît à **Louviers** en août 1919 : les syndicalistes, accompagnés de cheminots de Sotteville venus les appuyer, parcourent le marché, pour imposer la taxation des produits alimentaires (c'est-à-dire la limitation de leurs prix). Mais ensuite les cultivateurs ne viennent plus en ville et les commerçants préfèrent ne plus acheter pour ne pas avoir à vendre à bas prix. Les grèves reprennent de plus belle à la fin de janvier 1920. Devant le refus opposé à leur demande d'augmentation, les ouvriers de onze établissements textiles de Louviers se mettent en grève. Il s'agit du plus vaste mouvement qu'ait connu la ville jusqu'alors : 1 500 gré-

vistes. À Elbeuf, du 1^{er} au 8 mars 1920, 55 des 64 usines sont touchées et on compte jusqu'à 12 000 ouvriers dans les rues. Le succès de la grève (les ouvriers obtiennent de 10 à 20 % de hausse et même un sur-salaire familial à Elbeuf) se traduit par un important mouvement de syndicalisation : nouveaux syndicats (certains, à Louviers, affiliés à la récente Confédération Française des Travailleurs Chrétiens dont on ne trouve pas trace à Elbeuf), augmentation du nombre de syndiqués (8.000 à Elbeuf, 2.600 à Louviers, où est créée une Union locale dans une salle de la mairie). Le 1^{er} mai 1920 est, après la manifestation, l'occasion d'une Fête familiale -concert de la *Lyre ouvrière* chansons, goûter. C'est un aspect de la sociabilité ouvrière. Des grèves éclatent spontanément dans les ateliers de confection elbeuviens (500 femmes) malgré la désapprobation de la Confédération. Ce fait parmi d'autres préfigure la création de la C.G.T. Unitaire en 1922.

La grève de 1923 est l'une des plus importantes de l'Entre-deux guerres. Le pain, les denrées alimentaires ont augmenté comme les loyers (+ 40%), Le 18 avril, à Elbeuf, 10 000 grévistes réclament une augmentation de 15 centimes de l'heure. Les patrons qui ont créé un Syndicat patronal forment un bloc ; ils sont soutenus par la municipalité et le gouvernement. Un mois après, il y a encore 4 500 grévistes.

À Louviers, la grève a démarré le 1^{er} mai et se prolonge durant trois semaines. On compte 636 grévistes sur près de 2 300 ouvriers travaillant dans le secteur textile. Les gendarmes patrouillent à cheval pour disperser les attroupements, des grévistes sont arrêtés et condamnés. La déception, ajoutée au durcissement patronal et gouvernement, et à la division de la gauche, se traduit par le reflux des manifestations (le 1^{er} mai notamment) et de la syndicalisation (chute du nombre des syndiqués qui tombe à un peu plus d'une centaine à Louviers en 1926, le nombre d'adhérents a bien diminué à Elbeuf en 1934 également, fermeture de l'Union locale lovérienne).

Les grèves de 1936

La crise de 1929 et le chômage qu'elle provoque cristallisent à nouveau le mécontentement des salariés. La vie chère, le paiement à la productivité (système de Charles Bedaux) le contexte politique (Front populaire) cristallisent le mécontentement. Les grèves démarrent à Elbeuf dès le 5 juin, à Louviers, quatre jours plus tard, un peu comme à l'habitude. C'est un syndicaliste d'Elbeuf – encore – qui serait venu lancer le mouvement, avec la complicité des communistes locaux. La grève ne tarde pas à se généraliser : à Elbeuf, 42 établissements sont concernés, regroupant plus de 9 000 travailleurs, à Louviers la plupart des usines sont touchées. Des cahiers de revendications portant sur les 40 heures, les congés payés et une demande d'augmentation de 0,50 F par heure sont remis aux direc-



assistants et il n'y a pas de cortège en ville. On assiste déjà à une usure du mouvement syndical.

De 1938 à 1968

En 1938, lorsque les décrets-lois Daladier-Reynaud imposent notamment une augmentation des impôts de consommation de 15 % et la permission des heures supplémentaires jusqu'à 50 heures, la CGT organise une grève générale; il n'y a qu'un seul gréviste à Louviers! À Elbeuf, on

12 1936 grèves chez Freanckel-Herzoz.

teurs lovériens. La grève s'accompagne le plus souvent de l'occupation des ateliers.

Les hommes veillent la nuit, mais de jour ce sont tous les salariés qui sont présents et font la grève sur le tas. *Ce fut un mélange de kermesse et de révolution*, dira Simone Weil. La lutte contre le système de chronométrage Charles Bedaux, particulièrement honni, se symbolisa par une fête (L'enterrement du Bedeau) dont le cortège parcourut les rues de la ville et les usines. Durant cette période, Pierre Mendès France, le maire de Louviers, remplit son devoir en jouant un rôle conciliateur. Il est acquis au Rassemblement populaire et proche des positions de la S.F.I.O. Les **Accords Matignon** sont signés le 7 juin. Rappelons les conquêtes: Augmentation de 0 F 40 de l'heure pour tous, y compris pour le travail aux pièces. *Suppression du système Bedaux de chronométrage. Reconnaissance du droit syndical et de délégués pour l'hygiène et la sécurité Majoration de 25 % pour les heures supplémentaires Aucune sanction pour fait de grève Semaine de 40 heures avec salaire de 48 si la loi le stipule Congés payés Elaboration et signature d'une convention collective.*

L'arbitrage des conflits du travail devient obligatoire. Le mouvement syndical reprend des forces, à l'image des effectifs du syndicat lovérien du textile qui compte à ce moment

1 300 membres, dont 723 femmes.

Aux élections législatives d'avril-mai 1936, le député d'Elbeuf René Lebret néo-socialiste est passé de justesse parce que la droite s'est retirée et a voté pour lui. Le candidat **Henri Courtade** présenté par le Parti communiste obtient 35 % des voix dans le canton, au 2^e tour.

La poussée sociale se manifeste à Louviers lors de la célébration du 1^{er} mai 1937, qui donne lieu à un meeting de 350 personnes, alors que 400 défilent en ville. Mais la fête retombe vite Et le patronat ne baisse pas les bras!

Le gouvernement Blum tombe en juin 1937. Le 14 juillet 1937, le meeting du Front populaire, organisé en présence de P. Mendès France, ne réunit que 150

compte cependant près de 500 grévistes; 252 seront licenciés. En mars, quarante d'entre eux n'avaient toujours pas été réembauchés et les plus ardents d'entre eux ne le seront pas.

En conclusion,

On l'aura vu, Elbeuf, sur la longue durée, est plus "rouge" que Louviers qui, écrit Bernard Bodinier, paraît bien calme par rapport à Elbeuf.

Il serait intéressant de poursuivre cette étude comparative jusqu'à nos jours, en soulignant les mutations industrielles qui vont voir le déclin et la mort du textile des deux villes, puis la naissance et le développement de la chimie, de la métallurgie, des papeteries, des industries liées à la biologie, et le développement du secteur tertiaire et des grandes surfaces commerciales.



13 1936 Convention collective du textile.

Le livre noir des journalistes de Paris-Normandie

En 1975, trois ans après une grève de huit jours pour la garantie de l'emploi et la possibilité pleine et entière d'exercer leur métier en toute liberté, les journalistes de *Paris-Normandie* rédigent *Un livre noir* qui retrace toutes les péripéties de leur lutte face à la volonté du groupe Hersant de faire main basse sur leur journal. C'est aussi, pour les journalistes, l'occasion de dresser un premier bilan de la gestion et de l'évolution de leur métier.

Paris-Normandie, comme la quasi-totalité des journaux au début des années soixante-dix, est un journal issu de la Résistance. Un nombre de parts a été attribué à des organisations de la Résistance, partis politiques, syndicats, associations, lors de la première ordonnance du gouvernement provisoire, en 1944, qui visait à protéger la presse des puissances de l'argent. Nombre de journaux s'étaient fourvoyés dans la collaboration et il était urgent de fixer de nouvelles règles. La méthode Hersant va être de tout faire, à l'aide d'un carnet de chèques pour convaincre les porteurs de parts de vendre. Certains vont accepter, d'autres vont continuer à résister. À l'époque, *l'esprit de la Résistance* est encore très présent dans toutes les sphères de la société. Le journal *Le Monde*, daté du 17 mai 1972 résume à sa manière la situation : « *Des familles qui, ayant constitué un petit capital de patriotisme durant l'occupation, entendent bien en tirer, eux ou leurs héritiers, un quart de siècle plus tard, de substantiels intérêts sonnants et trébuchants. Mais tout ce jeu de prête-noms, de "commandite dissimulée", de promesses occultes, et aussi la multiplication d'un capital symbolique par trois mille et davantage, tout ce que l'on voit à Rouen est plus cynique et plus brutal qu'il n'est tolérable. Cette cuisine heurte d'autant plus, que Paris-Normandie, à l'inverse des autres journaux rachetés par le groupe Hersant n'était et n'est nullement en difficulté. Prospère au contraire, sagement géré. Il a réalisé au fil des années de très importants investissements, accru son personnel, étendu son public pour le plus grand profit de ses six cent cinquante salariés – et de ses lecteurs. Le prélèvement demandé mettrait fin à ce développement et exigerait vite les mesures de sauvetage qui n'ont actuellement aucune raison d'être évoquées* ». Trois ans après, le journal aux mains de l'affairiste présenté comme le sauveur va connaître un assèchement de ses revenus, à tel point, que les salaires seront versés en deux fois à la fin de l'année. Les porteurs de parts, quant à eux, eurent pour seul rôle de verser en 1945 une somme de 10 000 francs

de l'époque (3000 francs en 1972). Et cela, non en leur nom personnel, mais en celui des mouvements politiques, syndicaux ou de la Résistance qu'ils représentaient. Avant la tournée des grands ducs organisée par Robert Hersant et son carnet de chèques, la fédération du parti communiste avait cédé ses parts en 1948. Les communistes développent, à l'époque, leur propre presse avec l'édition d'un quotidien *L'avenir Normand*. Un besoin de rentrée d'argent a aussi, à l'évidence, motivé cette décision. Elle entraînera des conséquences politiques à long terme. Cependant le parti communiste, tout de même très avisé, ne vend pas ses parts du *Havre Libre*.

Une rupture économique, sociale et politique

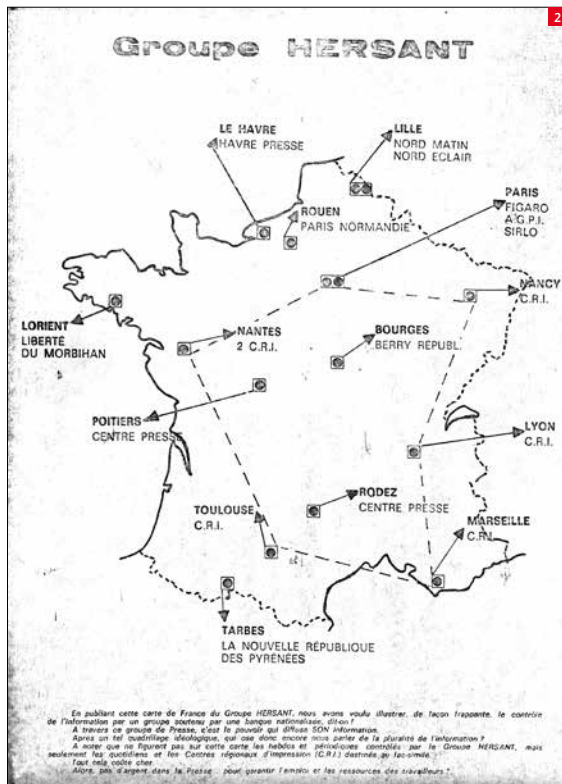
La mainmise sur le journal constitue une rupture, économique, sociale et politique. Jusqu'en 1971, le journal se consacrait essentiellement à l'information, à sa tâche d'information. Pour cela, il s'appuyait sur

Paris-Normandie, comme la quasi-totalité des journaux au début des années soixante-dix, est un journal issu de la Résistance. Un nombre de parts a été attribué à des organisations de la Résistance, partis politiques, syndicats, associations, lors de la première ordonnance du gouvernement provisoire, en 1944, qui visait à protéger la presse des puissances de l'argent.

Par Jacky Maussion

■ Couverture du Livre noir publié en 1975. Archives syndicat CGT Paris-Normandie.

2 Le groupe Hersant. Ne figurent pas sur cette carte les hebdos et périodiques contrôlés par le groupe Hersant, mais seulement les quotidiens et les centres d'impression. Archives syndicat CGT Paris-Normandie.



« Quand je rencontre la première fois la rédaction d'un journal que je viens d'acheter, je demande aux journalistes la permission d'aller pisser. La deuxième fois, je vais pisser sans rien dire. La troisième fois, je leur pisse dessus ».

son personnel et sur l'aide de la collectivité publique. L'aide de la collectivité publique n'est accordée qu'aux entreprises de presse qu'en fonction de la mission qu'elles ont à remplir. Le changement de philosophie apporté par Robert Hersant est le suivant : désormais, on considère comme un capital appartenant aux associés des sommes qui ont été réunies à la fois par le personnel et par l'aide de la collectivité publique.

Dans la convention intervenue en mai 1972, par exemple, entre la gérance, le groupe Hersant et ceux des associés favorables à l'entrée de Robert Hersant dans l'entreprise, figure un article consacré à la répartition des bénéfices. Il précise notamment qu'un dividende de 150 francs par action sera prélevé chaque année sur le bénéfice net, si cela est possible. On est entré dans un autre monde. On n'en est pas encore à la détention de l'essentiel des médias par onze milliardaires, mais la voie est tracée. Bernard Arnault, Vincent Bolloré et quelques autres peuvent s'asseoir

tranquillement sur les ordonnances de 1944 qui prévoyaient d'interdire le métier de presse aux capitaines d'industrie.

De la Libération à 1971, Paris-Normandie n'était pas devenu la succursale de la droite et de la Préfecture. Le journal change peu à peu d'orientation politique. L'un des associés de Robert Hersant peut ainsi déclarer aux journalistes qui négociaient en 1972 : « Nous sommes des porteurs de parts ne sachant pas écrire. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir des idées. Si nous sommes dans le journal, ce n'est pas pour de l'argent. Nous cherchons à pouvoir nous exprimer à travers des gens que nous payons. Nous avons l'idée, peut-être naïve, de faire dire et écrire ce que nous pensons ».¹

L'orientation politique est spectaculaire au moment de la présentation des candidats aux élections législatives. Lors de l'élection présidentielle, les interventions personnelles de Robert Hersant dans tous les hebdos, favorise les candidats et le personnel politique de la nouvelle coalition *centristes - réformateurs et Républicains indépendants*. À Rouen, avec Jean Lecanuet, la preuve n'est plus à faire. Mais l'opération la plus significative a lieu lors d'une élection partielle au Havre.

Jean-Pierre Duval, ancien responsable du syndicat CGT du livre témoigne de cette période² : « Des plus anciens aux plus jeunes, tous ont eu affaire à la famille Hersant. Les uns surtout avec Robert, les autres plutôt avec Philippe. Mais qu'il s'agisse du père ou du fils, tous se souviennent bien de leurs méthodes : des plans dits d'économie et de modernisation dont le seul véritable but était la diminution de la masse salariale par des baisses régulières des effectifs pour toujours plus de profit ».

En contrepartie de ces suppressions de postes, les Hersant s'engageaient à investir et à développer les produits. Aucun engagement n'a été tenu. Ils n'en ont jamais manifesté la moindre volonté, dédaignant les propositions et les revendications des syndicats CGT de Rouen et du Havre.

Les Hersant vendaient des journaux comme on vend des boîtes de conserves. Seul comptait le profit ! À cette soif de profit s'ajoutait un profond mépris pour les salariés. C'est ainsi que Robert Hersant, condamné en 1947 à dix ans d'indignité nationale pour avoir collaboré avait l'habitude de répéter : « Quand je rencontre la première fois la rédaction d'un journal que je viens d'acheter, je demande aux journalistes la permission d'aller pisser. La deuxième fois, je vais pisser sans rien dire. La troisième fois, je leur pisse dessus ». Autre citation : « S'il n'y avait pas de journalistes et pas d'ouvriers du livre, les éditeurs de journaux seraient des gens heureux »³. Un rêve aujourd'hui qui peut devenir réalité avec ChatGPT.

Publicité et presse de proximité

Le Livre noir est aussi l'occasion pour les journalistes de parler des recettes du journal, de son avenir et

1. Livre noir des journalistes de Paris-Normandie.

2. Fil rouge n°44 été 2012.

3. Sources pour les citations: Citizen Hersant, Patrick et Philippe Chastenet. Le Seuil 1998. L'Expansion, novembre 1976.

ARCHIVES

La grève des journalistes se poursuit à " Paris-Normandie "

Par ALAIN FAUJAS.

Publié le 26 mai 1972 à 00h00, modifié le 26 mai 1972 à 00h00 - Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés

Rouen. - Pour le troisième matin consécutif, le quotidien rouennais Paris - Normandie n'a pas paru jeudi. Décidée le samedi 20 mai par la rédaction, par 50 voix contre 30, une grève de durée indéterminée a commencé le 22, rappelons-le, afin d'empêcher que le groupe Hersant ne prenne le contrôle de ce journal.

Le 24 mai, une nouvelle assemblée générale votait la poursuite de la grève par 58 voix contre 47 et 2 abstentions. (Voir nos dernières éditions du 25 mai.)

Les rédacteurs qui ont cessé le travail à l'appel du Syndicat national des journalistes (autonome) poursuivent trois objectifs. Le premier consiste à obliger les membres de la Société normande de presse républicaine (S.N.P.R.), société éditrice de la publication, à dénoncer la convention signée le 12 mai avec le groupe Hersant. Les autres sont judiciaires. Les journalistes et les associés minoritaires ont demandé à la justice, d'une part, d'interdire la tenue, le 27 mai, d'une assemblée générale des actionnaires chargée de transformer la S.A.R.L. en société anonyme et, d'autre part, de nommer un administrateur judiciaire provisoire. Le tribunal de commerce ayant repoussé leur argumentation, les rédacteurs ont fait appel. L'affaire devait être plaidée à la cour d'appel, selon une procédure d'urgence exceptionnelle, le 25 mai. à 14 h. 30.

3

découvert en se levant un matin, ni le maire qui confierait ses sous-cis pour boucler le budget communal, mais la citoyenne ou le citoyen qui parlerait de son métier, de l'école des enfants, de la crèche qui n'existe pas, de la soirée culturelle où il n'a pas été possible d'aller à cause du travail à la maison. Bien sûr, la médaille du travail aurait sa place dans ce support d'échanges, ne serait-ce que pour permettre au travailleur de se raconter... ».

On peut toujours rêver, mais les conditions de travail ne permettent pas aux journalistes des « locales » de faire autre chose que de la petite information, et souvent sans même pouvoir la faire bien. Il faudrait aussi parler des salaires, qui contrairement aux idées reçues, sont notoirement

3 Article du Monde édition du 26 mai 1972.

de leur métier. En 1975, alors que ce développe la concurrence avec l'audiovisuel, les patrons de presse semblent avoir trouvé la parade. Selon eux, un quotidien régional est un produit fini. Ce qu'ils souhaitent ce sont des hebdomadaires locaux qui redonneront aux lecteurs le goût du journal. Avec quoi ? Seulement les inévitables banquets de la Sainte-Barbe et les plus discutables couronnements de Miss ?

En réalité, les patrons de presse sont surtout intéressés par les recettes publicitaires. Les hebdomadaires locaux, ils sont nombreux dans notre département, se portent plutôt bien. Mais faire une bonne presse, c'est toujours élargir le champ de vision des femmes et des hommes sur son environnement, sur le monde, et non le restreindre aux notables. La solution passe, hier comme aujourd'hui, d'abord par la prise en charge de l'information par les travailleurs de l'information, tous et pas seulement les journalistes. Elle passe ensuite et surtout par le sursaut indispensable des citoyens. On y est presque, le pouvoir politique et les propriétaires des journaux sont prêts à dicter les textes du journal que vous aurez acheté... en toute liberté.

Bien sûr, le lecteur reste très attaché à la « petite information » : remise de décorations, départ en retraite... la photo du petit événement. Le lecteur aime qu'on lui parle du monde de proximité dans lequel il vit. Cette information a toute sa place dans le quotidien régional. Mais il n'est pas fatal que cette information soit plate et insipide, elle peut aussi donner à réfléchir, à voir et à comprendre. C'est un éventail complet que recherche le lecteur : d'abord les informations qui le touchent directement, mais aussi quelque chose en plus.

Pour les rédacteurs du *Livre noir* « ce ne serait plus seulement le député qui évoquerait le projet qu'il a

insuffisants. C'est un état de fait voulu et imposé par les patrons de presse qui dans le même temps affirment vouloir gagner des lecteurs.

En réalité, les patrons de presse sont surtout intéressés par les recettes publicitaires. Les hebdomadaires locaux, ils sont nombreux dans notre département, se portent plutôt bien. Mais faire une bonne presse, c'est toujours élargir le champ de vision des femmes et des hommes sur son environnement, sur le monde, et non le restreindre aux notables.

La position de la CGT

La CGT qui ne participe pas à ce mouvement de grève n'en partage pas moins les inquiétudes exprimées par les journalistes. Le 8 avril 1972, l'organisation syndicale avait eu l'occasion de rappeler ses positions lors d'une assemblée générale de l'union Livre-Papier. Le rapporteur souligne qu'à la Libération « le Conseil National de la Résistance suspendit tous les journaux et périodiques ayant appliqué les consignes de l'autorité occupante ». Les biens de ces journaux furent cédés à des conditions très avantageuses. La Société Natio-

4 Article du Monde édition du 13 novembre 1972.

4 Un message d'un lecteur comme la rédaction en a reçu des centaines lors de sa grève en 1972.

Extrait du livre noir, archives syndicat du Livre CGT de Rouen.

nale d'Édition de la Presse devient alors un immense complexe rayonnant sur l'ensemble du territoire. Cette gestion devait revêtir un caractère provisoire, les biens confisqués devaient faire l'objet d'un statut des entreprises de presse qui ne vit jamais le jour. Sans statut définissant clairement le rôle et la place de presse dans la formation et l'information du citoyen, la presse a été livrée aux appétits les plus sordides. « Il suffit d'indiquer -poursuit le rapporteur- qu'entre 1954 et 1972, le nombre de quotidiens parisiens a été ramené de 17 à 10 et qu'en presse de province, celui-ci est passé de 117 à moins 80. C'est ainsi que l'on est arrivé à la

situation de monopoles sur des régions entières par une partie de la presse régionale ». Un rappel est effectué du projet de déclaration des droits et des devoirs de la presse libre, adopté par la Fédération nationale de la Presse Française le 24 novembre 1945 :

Article 1 - La presse n'est pas un instrument de profit commercial, c'est un instrument de culture. Sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain.

Article 2 - La presse ne peut remplir sa mission que dans la liberté et par la liberté.

Article 3 - La presse est libre quand elle ne dépend pas de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs.

La CGT souligne également que toutes les opérations de concentrations se sont accompagnées de licenciements ou de déplacement de la main-d'œuvre. Dans le même temps, ces concentrations sont opérées en amont au niveau du secteur de la fabrication du papier sous l'égide de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les chiffres sont terrifiants : 11 milliardaires détiennent (en part d'audience) 81 % de la presse quotidienne nationale, 57 % des télévisions et 47 % des radios

ARCHIVES

La rédaction de "Paris-Normandie" fait grève depuis vendredi pour la revalorisation des salaires

Le Monde

Publié le 13 novembre 1972 à 00h00, modifié le 13 novembre 1972 à 00h00
- Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

Le quotidien Paris - Normandie n'a pas paru samedi matin en raison d'une grève déclenchée vendredi par la rédaction.

Les journalistes rouennais ont décidé, en effet, de demander à leurs employeurs " qu'ils s'engagent dès maintenant à verser, en plus de l'augmentation qui sera accordée sur le plan national, un complément afin d'atteindre dix pour cent ". Une première entrevue, vendredi matin, avec la direction n'ayant pas abouti, une grève de vingt-quatre heures fut votée par 61 voix contre 3 et 1 abstention. L'après-midi, lors de nouvelles discussions, la direction proposa de porter à 8 % au total l'augmentation des salaires grâce à un complément payable en deux fois : 0,75 % au 1er mars et 0,75 % au 1er juin 1973, à valoir sur la revalorisation à intervenir l'année prochaine. Les délégués syndicaux acceptaient cette base de 8 % à condition que l'augmentation complémentaire (1,5 %) soit versée en une fois, au 1er janvier 1973.

Cette contre-proposition n'étant pas acceptée, un vote reconduisait alors le mouvement de vingt-quatre heures, par 67 voix contre 8.

Et aujourd'hui ?

Le hasard a voulu que la dernière rubrique de Sophie Binet publiée dans l'Humanité Dimanche du 30 mars au 5 avril 2023, avant son élection à la tête de la Confédération Générale du travail, porte sur la « grève des signatures » des journalistes du quotidien libéral Les Echos. Quasiment cinquante ans après l'édition du « Livre noir » des journalistes de Paris-Normandie, la secrétaire générale de la CGT écrit : « Une « grève des signatures » menée par les journalistes pour dénoncer l'éviction brutale du directeur de la rédaction, Nicolas Barré, du poste qu'il occupait depuis une dizaine d'années. Sa faute ? Avoir laissé passer plusieurs articles ayant déplu à l'actionnaire, qui n'est autre que Bernard Arnault, le patron de LVMH, l'homme le plus riche du monde. L'un portait sur le livre d'Erick Orsenna, "Histoire d'un ogre", critiquant la voracité et la violence sans limite de Vincent Bolloré. Ce faisant, Bernard Arnault s'assied sans vergogne sur la charte éthique négociée à l'aveugle par les journalistes et le SNJ-CGT en 2007, au moment du rachat des Echos par LVMH.

Quelles leçons tirer de ce triste épisode ? D'abord si Bolloré est réputé pour ses méthodes particulièrement violentes, il ne faut surtout pas limiter les menaces sur la liberté de la presse à ses seuls agissements. L'enjeu est plus globalement celui de la concentration des médias entre les mains de quelques milliardaires. Les chiffres sont terrifiants : 11 milliardaires détiennent (en part d'audience) 81 % de la presse quotidienne nationale, 57 % des télévisions et 47 % des radios ».

La lutte pour une presse indépendante, débarrassée du monde de l'affairisme et de la finance, reste d'une brûlante actualité.

5

Cherpe nos salut fraternel, a ceux qui luttent pour conserver à Paris Normandie nos indépendance et nos intérêts, après avoir lu connaissance de votre texte du 9 mai 1972. Salu. votre courage de lever un tel scandale et vous offre nos soutien dans ce combat honnête et pour plus de justice alors que la presse est de plus en plus menacée



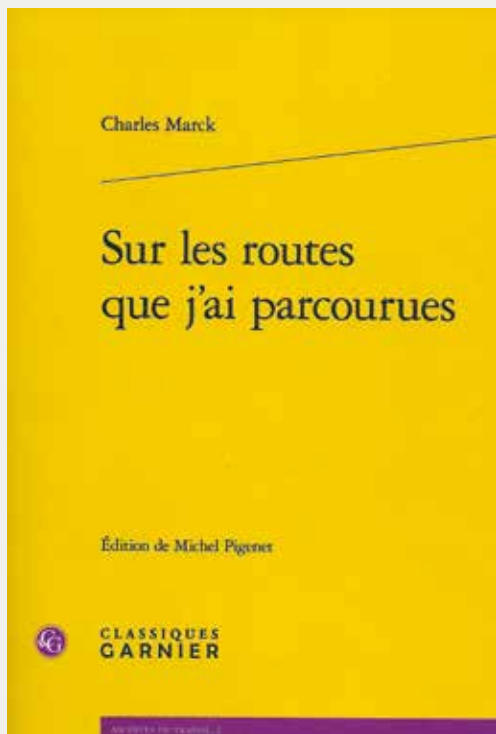
LOCATIONS HIVER

2023 - 2024

Les Coches
Saint-Sorlin
La Norma
Les Saisies
Valloire
Valmeinier
La Féclaz
Châtel
Flaine
Samoëns
Les Deux Alpes
Auris-en-Oisans
Les Orres
Les Angles
Cauterets
Peyragudes
Noirmoutier



Tél. : 02 35 21 69 63 - www.tlcvacances.fr



Charles Marck

« SUR LES ROUTES QUE J'AI PARCOURUES »

Edition critique de Michel Pigenet.

La nouvelle collection des Éditions Garnier, intitulée Archives du travail accueille les mémoires retrouvées de Charles Marck.

Michel Pigenet¹ nous emmène lors d'un long cheminement, en guise d'avant-propos, vers la manière critique de lire et d'appréhender une autobiographie. On plonge dans la matrice du mouvement ouvrier havrais aux grandes heures du syndicalisme révolutionnaire. Autobiographie passionnante qui confirme qu'un parcours militant n'est pas linéaire. Né en 1857, Charles Marck, enfant des quais du Havre sera le premier secrétaire, en 1898, de la Bourse du Travail. Il est, en 1901, l'organisateur du congrès constitutif de la Fédération nationale des Ports et Docks avant d'être élu, en 1909, trésorier de la CGT.

Ces mémoires avaient été publiées, partiellement, en 1948 dans le Peuple. « À l'heure de la rédaction, l'auteur a derrière lui des décennies de pratique d'écriture militante et professionnelle. Malgré une scolarité initiale irrégulière, interrompue avant sa dixième année, il sait tout à la fois polémiquer et argumenter par écrit. À l'occasion, il dialogue avec son lecteur, admet plusieurs "diversions", portes d'entrées des anecdotes, de préférence amusantes ou pittoresques, et ne résiste pas à la tentation du calembour et du jeu de mots... »². Son texte se lit comme une épopée, avec le rude combat ouvrier de l'époque, les grandes grèves de 1901 ; ses séjours réguliers en prison qu'il qualifie de stages ; sa soirée au Moulin rouge ; la grève des cheminots de 1910 ; les manifestations contre la guerre ; la première grève des postiers ; ses rencontres avec Louise Michel au Havre et à Londres ; sa campagne chez les sardiniers bretons ; sa participation ubuesque au bal du Président de la République, Félix Faure, dans les

locaux de l'Hôtel de ville du Havre ; son retour à la base et au travail, de nouveau docker, comme contre-maître sur les quais de Saint-Nazaire.

Charles Marck consacre un chapitre à Jules Durand qu'il a connu comme apprenti. Responsable confédéral très engagé dans la campagne en sa faveur, c'est à titre personnel qu'il l'assiste à sa sortie de prison et le visitera à l'hôpital psychiatrique. Lors de sa libération, Jules Durand craignait qu'on vienne le chercher pour l'emmener à la guillotine. Il ne voulait pas sortir de sa cellule, il fallait donc quelqu'un qu'il connaissait bien et en qui il avait toute confiance pour le convaincre. Ce fut Charles Marck.

En 1895, il est le secrétaire du syndicat des ouvriers dockers au Havre : « Un poste que j'ai accepté à contre-cœur, craignant de ne pas être à la hauteur de la tâche que m'imposait cette fonction. Je m'empresse de dire que cette charge n'était pas écrasante, car sur plus de 7000 dockers qui constituaient la corporation, nous étions ordinairement 32 à 35 inscrits, tout au plus ».

On verra cependant l'action qu'il mena avec son effectif si restreint qui fut loin d'être inutile. Par exemple, en ce qui concerne l'application de la journée de 8 heures à tous les travaux des quais.

Charles Marck participe aux discussions qui précèdent l'institution en 1898, d'une Bourse du travail, installée dans un bâtiment communal³. La fonction de secrétaire lui revient, mais en 1901 après un premier mai mouvementé et de multiples grèves de différents corps de métiers, il est contraint, avec regret de quitter le Havre et de refaire sa vie ailleurs.⁴

Charles Marck, qui maîtrise la langue anglaise rencontre à Londres de nombreux dockers avec lesquels il fraternise. Un congrès international qui réunit les

1. Michel Pigenet est spécialiste de l'histoire du travail, des travailleurs et des mouvements sociaux aux XIX^e et XXI^e siècles. Il a récemment codirigé Le prix du travail, France et espaces coloniaux, XIX^e-XXI^e siècle et la CGT (1975-1995). Un syndicalisme à l'épreuve des crises. Il a également réédité Friedrich Engels. Le rôle de la violence dans l'histoire et autres textes.

2. Michel Pigenet

3. La Bourse occupe un bâtiment municipal inauguré en 1876 par le maire, Jules Siegfried, qui y avait installé le Cercle Franklin, créé avec le soutien de la municipalité afin d'offrir aux ouvriers un lieu de culture et de loisirs.

4. Voir sur cette période l'article de Jhon Barzman "Culture et métiers du port du Havre, 1910-1914" Bulletin de la Société démolition de la Seine Maritime.

organisations de marins et de dockers se tint à Londres en 1898. À son retour au Havre, il rendit compte des décisions prises, point de départ de la création de la Fédération des Ports et Docks, dont le secrétariat général lui fut confié lors du premier congrès, avec le siège au Havre.⁵

Nous voici au cœur des grèves spontanées puis davantage construites, des répressions incessantes organisées par une bourgeoisie féroce. On y retrouve donc toutes les grandes dates de la période, mais aussi – le fait est plutôt rare – le regard intérieur porté sur la CGT, ses fonctionnements et ses dirigeants. Car Charles Marck, non seulement est un grand témoin de l'époque, mais celui de la vie interne de la centrale dont il fut le trésorier. Ainsi les récits de l'installation citée Riverin puis à la Grange-aux-belles sont-ils livrés dans leur quotidien.⁶

Ces mémoires retrouvées de Charles Marck, avec Michel Pigenet, commentateur scrupuleux, sont propulsés à notre lecture. Elles s'inscrivent dans une

démarche clairement militante inséparable des combats menés par le mouvement ouvrier et syndical havrais, et bien au-delà.

Jacky Maussion

Classiques Garnier 264 pages. 2021.

26 euros.

Les mémoires retrouvées de Charles Marck témoignent, avec une sincérité et une fraîcheur aux antipodes de la langue de bois, d'une vie ouvrière et des pratiques militantes aux grandes heures du syndicalisme révolutionnaire. À la rareté de tels écrits s'ajoute la singularité de l'itinéraire relaté. Né en 1867, Marck, enfant des quais du Havre, y travailla comme docker, point de départ d'un engagement dans les rudes combats ouvriers de la Belle Époque. Au nombre des fondateurs de la Bourse du travail locale et de la Fédération nationale des dockers, l'auteur accéda à la direction de la CGT, dont il fut le trésorier de 1909 à 1915, avant de retourner à la base et au travail.



5. Après l'échec d'une première tentative un an plus tôt, le congrès constitutif de la Fédération des Ports et Docks se tint au Havre, les 14 et 15 avril 1901, en présence de 23 délégués de 13 syndicats, d'un représentant de la Fédération des marins et du secrétaire de la Fédération internationale des Transports.

6. André Narrissens, Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale septembre 2021.

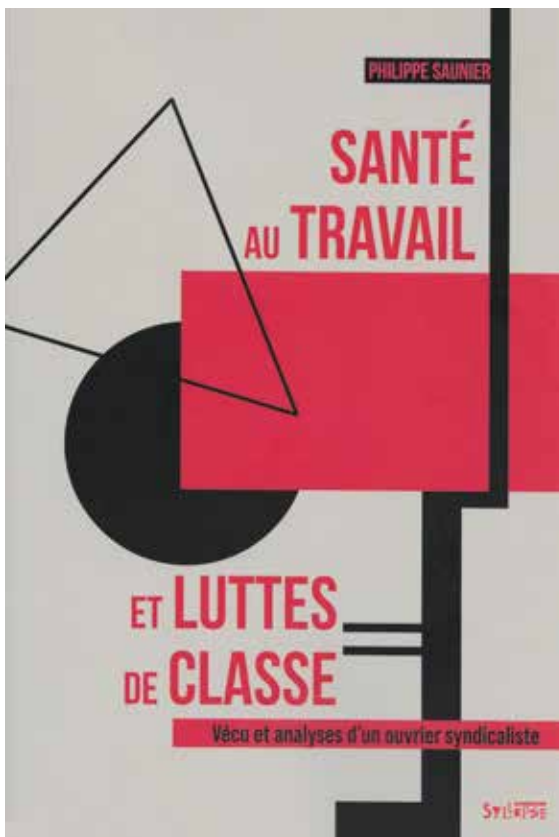


Union Départementale
Seine-Meuse



**ASSEMBLÉE DE RENTRÉE
LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023
à Elbeuf (salle Franklin Roosevelt)
Place Aristide Briand**





Bas salaires et mauvaises conditions de travail vont de pair

Ancien responsable du syndicat CGT de la raffinerie Total de Gonfreville l'Orcher, Philippe Saunier a coanimé une conférence sur les risques du travail sur la santé le mercredi 28 juin. L'occasion de mettre en lumière la dimension conflictuelle de cette thématique.

L'ex élu d'un CHSCT dans la chimie et auteur de *Santé et luttes des classes*¹ explique comment précarité et mauvaises conditions de travail sont intrinsèquement liées. Il a tenu sur ce sujet une conférence à l'Assemblée Nationale.

Vous avez publié un ouvrage renouvelant le regard sur la santé au travail. Pourquoi est-il important de porter cette thématique jusqu'à l'Assemblée Nationale?

Il me semblait nécessaire de partager mon expérience d'ouvrier et de syndicaliste sur cette question. J'ai effectué toute ma carrière en trois-huit au sein de la Raffinerie Total de Gonfreville l'Orcher. J'y suis rentré en 1978. À 24 ans, j'étais membre du comité d'hygiène et sécurité, comme on l'appelait alors, et j'ai eu ensuite de nombreux mandats à l'échelle locale et nationale à la CGT. La santé au travail est, comme les salaires et l'emploi, une résultante de l'exploitation. Bas salaires et mauvaises conditions de travail vont généralement de pair. C'est particulièrement vrai pour les salariés précaires, sous-traitants, intérimaires ou travailleurs salariés détachés.

Comment l'opposition des intérêts entre patrons et salariés se manifeste-t-elle?

Le vocabulaire est très révélateur. Les directions parlent essentiellement de sécurité au travail. Il s'agit pour elles de sécuriser leurs investissements, mais aussi de se prémunir contre le risque juridique. Cette opposition d'intérêts se manifeste à la fois par le camouflage des accidents du travail et la négation des

expositions auxquelles sont soumis les salariés. Nous avons saisi à de nombreuses reprises la Sécurité sociale au sujet de la sous-déclaration des accidents du travail. Le phénomène est très structurel et se manifeste tout d'abord par une pression sur les victimes. L'une des manières est de prendre en charge les frais occasionnés et de donner des congés à la personne. La direction fait aussi appel au patriotisme d'entreprise et cela marche parfois très bien. Lors de l'incendie de Lubrizol à Rouen, aucun accident du travail n'a été déclaré, alors qu'il y en a eu plusieurs centaines dans les entreprises environnantes. Une autre solution est d'agir sur les primes.

Assiste-t-on à une culpabilisation des salariés accidentés?

Tout à fait ! Chez Michelin, des salariés accidentés du travail ont même été sanctionnés pour *non-respect des valeurs de l'entreprise*. Autre exemple très inquiétant, dans l'usine Renault de Sandouville, un registre des poly accidentés du travail a été mis en place. Depuis le milieu des années 1980, nous assistons à une bataille idéologique visant à inverser la responsabilité et à la faire porter sur le salarié accusé de ne pas avoir respecté les procédures. Ce qui génère une très forte autocensure et participe à l'invisibilisation des risques professionnels.

Quel rôle joue la précarité?

L'utilisation des salariés Kleenex – une expression que j'utilise pour rassembler tous les types de précarité –

¹ Philippe Saunier, *Santé au travail et luttes de classe. Vécu et analyses d'un ouvrier syndicaliste*. Éditions Syllvpepe. 12 euros.



permet d'invisibiliser les risques. Tous les jumpers, ces travailleurs intervenant dans les centrales nucléaires lors des arrêts de tranche, sont employés par des sous-traitants d'EDF. Idem dans l'industrie pétrolière ou chimique avec le nettoyage industriel. Tout est fait pour que les salariés les plus exposés n'aient pas les moyens de se défendre. J'ai cité dans le livre l'exemple d'un patron d'une entreprise de nettoyage industriel qui n'embauchait volontairement que des travailleurs maliens, de préférence analphabètes -seuls les chefs étaient blancs. Comme ça, ils n'allaient pas s'intéresser de trop près à ce qui était écrit sur les bidons ! Tous les salariés précaires ne sont toutefois pas ignorants des risques. Mais ils vont accepter le risque pour conserver leur emploi ou gagner plus.

Vous décrivez une stratégie du doute. À quoi sert-elle ?

Elle participe à minimiser les risques qui pèsent sur la santé des salariés et prend plusieurs formes. Des recherches sont, par exemple, menées pour noyer le poisson. J'en ai encore très récemment vu une illustration via un dossier d'expertise réalisé par la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) dans une entreprise où les salariés travaillent fréquemment à des températures de 60 degrés, dont on connaît la dangerosité. Après de multiples calculs savants, des graphiques, les experts n'ont délivré aucune conclusion sur l'exposition au risque des salariés. L'autre exemple de la stratégie du doute est de demander toujours plus d'enquêtes pour confirmer un risque

déjà avéré. Après l'amiante, cette stratégie est appliquée concernant les perturbateurs endocriniens, les nanoparticules ou les pesticides. Toutes ces stratégies permettent de gagner du temps.

Entretien réalisé par Mélanie Mermoz.

Article paru dans le journal l'Humanité du jeudi 29 juin 2023.

Philippe Saunier écrit d'expérience. Ouvrier, il commence en équipe postée dans une raffinerie de pétrole. Il prend sa première responsabilité au Comité hygiène sécurité (CHS) en 1982 et siège avec un mandat de la CGT dans différentes structures en charge de la prévention, y compris celle des risques industriels.

Il dénonce dans ce livre la destruction des comités hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) et la mise au pas des organismes de prévention.

Abordant de nombreuses questions, comme les troubles musculo-squelettiques, la survenue des cancers, la précarité, les risques industriels ou encore l'utilisation de nanoparticules, il explique comment le rapport entre le travail et la santé est malmené dans les approches officielles. Il démontre que les rapports de classe sont toujours d'actualité et comment tout est fait pour que les modes d'organisations pathogènes perdurent, en minimisant les dégâts humains et en proposant de fausses solutions.

Bibliothèque du syndicat et de l'Union Locale

Nous vous proposons les six dernières éditions de notre revue le Fil rouge.

Tous ces numéros sont disponibles au siège de notre Institut, 161, rue Pierre Corneille, Maison du Peuple, Sotteville-les-Rouen. Permanences, 3^e mardi du mois de 14 heures 15 à 17 heures à Sotteville-les-Rouen.

Tous les mardis de 14 heures à 17 heures au Cercle Franklin, 119, cours de la République au Havre.

Courriel : ihscgt@laposte.net. Téléphone : 09 82 40 45 19



N°73

Au sommaire : Édito de Sylvain Brière : Comme une... Dossier : Quelques faits marquants de la période communarde en Seine-Inférieure. (Reprise de l'article de Guy Décamps, membre de l'Institut CGT d'Histoire Sociale des cheminots et

membre de l'IHS CGT 76, rédigé en 2000, Fil rouge n°8). Retour sur l'exposition, la Commune de Paris, origine et déclenchement. La Commune de Paris vue par Bruno Braquehais. Notes de lecture, Florent Godguin : La Commune de Paris cet évènement-monde, Quentin Deluermoz.



N° 74

Numéro hors-série. Au sommaire : Édito de Lionel Lerogeron : Prêtres-Ouvriers: le parti du travail contre celui du capital. Dossier : Engagement dans les luttes ouvrières en Haute-Normandie des Prêtres-Ouvriers et de militants d'Action

Catholique par Marius Bastide et Alain Bozec. Ce numéro hors-série se décline en plusieurs articles : Le contexte socio culturel havrais des années 1945; les équipes féminines dans la Mission de France; de la JOC, à l'ACO, à la Mission ouvrière; le « renouveau » des paroisses, être plus proche de la vie des habitants; les cheminements vers les Prêtres-Ouvriers; portraits de militants; chanson de Claude et Jean-Marie Huret.



N°75

Au sommaire : Édito de Jacky Maussion : Une retraite pour les vivants pas pour les morts. Ce numéro est entièrement consacré au texte de Gilles Pichavant : L'augmentation ou le livret, 1825 : une coalition et sa répression dans les vallées

du Cailly et de l'Austreberthe.



N° 76

Au sommaire : Édito de Pierre Lebas : On n'a pas reculé à Verdun, on ne reculera pas à Franklin. Dossier : La grande grève des métallos de 1922 par Jacky Maussion. Chronologie d'une grève de 111 jours. Salaires, dividendes et

les pavés du cours de la République par Jean Legoy. La CGTU et la lutte des chômeurs. Notes de lecture, Jacky Maussion, Le nucléaire par ceux qui le font, paroles de salariés, Sébastien Ménesplier et François Duteil. Hommage à Marius Bastide.



N° 77

Au sommaire : Édito de Grégory Laloyer : La maîtrise publique pour le progrès social dans l'intérêt de tous. Dossier : le syndicalisme et le service public, par Sylvain Brière. À Sotteville : triage SNCF et voix militantes pour le rail public. Marcel

Paul, un projet en héritage par François Duteil. Bibliothèque du syndicat et de l'Union locale.



N° 78

Au sommaire : Édito de William Delannoy : Des services publics partout et pour tous. Dossier : Le syndicalisme et le service public avec les agents territoriaux du Conseil Général par Christine Boulier. IMRO,

une imprimerie qui résiste par Jacky Maussion. Maxime, Bernard, Léon, Valentin, dit « Max » par Gilles Pichavant.



Christophe Callay,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT

Propos recueillis par Jacky Maussion

Élu secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT, en juin dernier lors du congrès réuni à Gonfreville l'Orcher, Christophe Callay, au moment où ces lignes sont écrites, participe aux différentes assemblées générales de la rentrée. Ses interventions sont marquées par une attention toute particulière à la vie syndicale et tout ce qui s'y rattache. Il y a quelques années, on aurait dit les questions d'*orga*. Le mot *cogétise* ne figure pas encore dans le *Petit Robert*, mais il est devenu familier à celles et à ceux pour qui la CGT n'a pas de secret. Avec Christophe Callay le mot revient en boucle. Il signifie qu'il convient d'avoir une attention toute particulière au lien syndical, humain et fraternel, avec la Confédération Générale du Travail, en clair s'acquitter de sa cotisation dans toutes les instances.

Cheminot, Christophe Callay, succède à Pascal Morel, ouvrier métallurgiste à l'usine Renault Cléon. Son parcours met en évidence que le militant aime prendre son temps. Il intègre la SNCF en 1997, après avoir été surveillant en Externat, étudiant en histoire, il avoue avec regret « *je n'ai que le BAC* », mais sur les conseils de son père, cheminot lui aussi, il va retourner à l'école qui participe à former les professionnels de la grande entreprise nationale. Il va devenir technicien après avoir été agent de circulation, aiguilleur. Il observe la CGT, puis adhère en 2001, et se retrouve très rapidement, quelques mois après élu délégué du personnel. À partir de là, les choses vont aller très vite, ce sera ensuite le CHSCT, puis la section spécifique Maîtrise et cadre des cheminots du Havre, la communication du Comité d'entreprise, la trésorerie. Son attention à l'interpro, le conduit régulièrement à participer aux assemblées générales de l'Union locale du Havre et au congrès de l'Union départementale. Il est élu à la Commission exécutive de l'Union départementale en 2018 et au bureau en 2021.

Christophe Callay ne se fait pas prier pour engager de longues discussions, il aime les échanges, la confrontation des idées, le collectif. Nous lui avons soumis le questionnaire de Proust, revisité par notre Institut.

Le principal trait de mon caractère : besogneux
La qualité que j'apprécie chez une militante ou un militant : le respect, l'écoute

Ce que j'apprécie le plus chez mes amies et amis : le rire et la fête

Mon principal défaut : têtue

Mon occupation préférée : la musique et beaucoup la CGT

Mes autrices et auteurs préférés : Baudelaire, Rimbaud, Alexandre Dumas, les romans historiques...

Mes Héroïnes dans l'histoire sociale : Louise Michel, Rosa Luxembourg, Olympe de Gouge, Marie-Claude Vaillant Couturier

Mes héros dans l'histoire sociale : Les Communards, Bernard Thibault, Lénine.

La fleur que j'aime : l'œillet

L'animal que je préfère : le chien

La couleur que je préfère : le rouge

Ce que je déteste par-dessus tout : les idées d'extrême droite, la guerre

Les conquêtes sociales les plus marquantes : la baisse du temps de travail, la protection sociale, les activités sociales et culturelles, le SMIC

État d'esprit actuel : optimiste, si on veut changer l'état des choses existant, il faut y croire

Fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence : les erreurs

Le dirigeant ou la dirigeante de la CGT que j'aurais aimé rencontrer : Benoît Frachon, Pierre Semard

Personnages historiques que je méprise le plus : Hitler, Mussolini

Un endroit pour vivre : la Normandie

Un album de musique : Led Zeppelin

Un film : Cavale, Après la vie, Un couple épatant (trilogie de Lucas Belvaux)

Un espoir : Changer le monde